

EDITO



2014, une année de grande moisson

Au regard des réformes réalisées pour l'amélioration de l'environnement des

affaires, des investissements agréés et du nombre d'entreprises créées au CEPICI, on peut dire que 2014 est une année de grande moisson.

Plus de 400 milliards de FCFA d'investissements agréés, 6.000 entreprises créées, la Côte d'Ivoire maintenue dans le top 10 mondial des pays ayant réalisé le plus de réformes pour la facilitation des affaires ainsi que les nombreuses missions internationales d'attraction d'investissements sont autant d'éléments qui démontrent le degré d'attractivité de notre pays.

2014, c'est également les deux éditions de la caravane nationale Entreprendre en Côte d'Ivoire qui ont sillonné successivement les villes de San-Pedro, Bouaké, Yamoussoukro, Korhogo et Ferkessédougou. Chaque étape a permis aux populations locales de créer rapidement et facilement leurs entreprises.

Ce numéro de la newsletter vous plonge dans une rétrospection de quelques grands moments qui ont marqué l'année 2014. En attendant plus d'actions pour 2015, retenir que 2014 a été une année de grande moisson pour la Côte d'Ivoire et son secteur privé.

En vous souhaitant une excellente année 2015.

Bonne lecture à tous et à chacun...

Emmanuel ESSIS

E	• Classement Doing Business : La Côte d'Ivoire vise le Top 50	3
R	• La Côte d'Ivoire se dote de moyens pour le suivi des investissements privés	3
I	• Le CEPICI aux côtés du Chef de l'Etat pour attirer les investisseurs coréens	4
A	• Environnement des affaires: La Côte d'Ivoire à l'école de Singapour	4
M	• Investissements : Des hommes d'affaires tunisiens frappent à la porte de la Côte d'Ivoire	5
M	• Forum sur l'Investissement en Afrique : le CEPICI et le JETRO nouent d'importants contacts	5
O	• Après sa nomination, Thierry Tanoh s'imprègne des réalités du CEPICI	6
S	• Bilan 2014 : près de 6.000 entreprises créées par le CEPICI	6
	• Promotion des Investissements : Le CEPICI s'inspire du cas Rwandais	7
	• Environnement des affaires : La Côte d'Ivoire fait la promotion des réformes	7
	• Activités à venir	8

RAPPORT DOING BUSINESS 2015

LA CÔTE D'IVOIRE CLASSEE PARMIS LES 10 PAYS

LES PLUS REFORMATEURS AU MONDE

RANG : 147^{ÈME} / 189 ECONOMIES

CONTACTS

Abidjan – Plateau ; Avenue Abdoulaye Fadiga,
Immeuble Belle -Rive 16^{ème} étage.

Boîte postale V 152 Abidjan 01

Standard : +225 20 31 14 00 | Fax : +225 20 31 14 09

DOING BUSINESS 2015 : LA CÔTE D'IVOIRE SE MAINTIEN DANS LE TOP 10 MONDIAL DES PAYS LES PLUS RÉFORMATEURS

La Côte d'Ivoire a maintenu sa place dans le short-list des 10 meilleurs pays réformateurs au monde en matière d'amélioration du climat des affaires. C'est ce qu'a confirmé ce mercredi, 29 octobre 2014, le rapport Doing Business publié ce jour à Washington par le Groupe de la Banque Mondiale.

Le rapport Doing Business 2015, met en avant, 10 économies, dont cinq en Afrique subsaharienne, qui ont le plus progressé. Il s'agit successivement du Tadjikistan, du Bénin, du Togo, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la Trinité-et-Tobago, de la République Démocratique du Congo, de l'Azerbaïdjan, de l'Irlande et des Emirats Arabes Unis.

Ce bilan des réformes réalisées vient ainsi matérialiser la pertinence des actions du CEPICI qui est le metteur en musique des initiatives du Gouvernement ivoirien en termes d'amélioration de l'environnement des affaires.

Selon le rapport, la Côte d'Ivoire a facilité la création d'entreprise en réduisant les fonds propres requis, en baissant les frais de notaires, et en permettant au

Guichet Unique du CEPICI de rendre public, les avis de constitution de sociétés sur le site web du CEPICI (www.cepici.gouv.ci).

« *Le pays a rendu le transfert de propriété plus facile grâce à la numérisation informatique de son cadastre et en réduisant la taxe d'immatriculation de la propriété* »

fait noter la Banque Mondiale.

Toute une pléthore de réformes ont donc été réalisées au cours de l'année qui ont permis l'obtention de ces résultats qui encouragent les investisseurs à choisir sans sourciller, la destination Côte d'Ivoire.

Toutefois, le pays n'entend pas dormir sur ses lauriers et va multiplier les initiatives de réformes pour rendre son environnement des affaires encore plus attractif. A cet effet, il faut rappeler que le 26 septembre 2014, l'agenda 2015 des réformes a été présenté au Premier Ministre ivoirien, SEM Daniel Kablan Duncan par le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis.

L'un des grands objectifs visés par le CEPICI est de parvenir à la création d'entreprise en ligne. Ainsi, une mission d'étude et de benchmarks a été menée du 17 au 26 octobre 2014 à Singapour en vue de s'inspirer de son modèle de réussite dans l'amélioration de son environnement des affaires.

Ce classement général qui porte sur la période du 1er juin 2013 au 1er juin 2014, indique que la Côte d'Ivoire occupe désormais le 147ème rang contre 167ème selon le rapport Doing Business 2014.

Les autorités ivoiriennes entendent mettre tout en œuvre pour que le pays fasse partie, les années à venir, du top 50 dans le classement du rapport Business. Au cours du conseil des Ministres, tenu ce jour 29 octobre 2014 au Palais présidentiel à Abidjan-Plateau, le Porte-parole adjoint du Gouvernement, Me Affoussiata Bamba-Lamine a signifié que « 31 mesures seront mises en œuvre en 2015 pour accélérer les réformes ».

CLASSEMENT DOING BUSINESS 2016 : LA CÔTE D'IVOIRE VISE LE TOP 50

La Côte d'Ivoire devra faire partie sous peu, du top 50 des pays ayant un meilleur climat des affaires, telle est la consigne donnée par le Premier ministre ivoirien, SEM Daniel Kablan Duncan, à l'occasion de l'atelier de présentation de l'Agenda des réformes pour l'amélioration de l'environnement des affaires au titre de l'année 2015, pour le compte du rapport Doing Business 2016, organisé le vendredi, 26 septembre 2014 à Cocody, II Plateaux.

Cet atelier a été le lieu pour les présidents des commissions techniques de faire la restitution des travaux effectués lors de l'atelier de l'identification des réformes tenu le 11 septembre 2014.

C'est un Agenda de 31 réformes qui a été remis au Premier Ministre Kablan Duncan par le Directeur Général du CEPICI, Emmanuel Essis. Il contient en effet, 14 projets de réformes de l'année initiées en 2014 qui ont été reconduites et 17 nouveaux projets de réformes.

Selon le calendrier, 11 réformes doivent être mises en œuvre à court terme (au plus tard le 31 janvier 2015), 13 réformes pour le moyen terme (au plus tard le 30 juin 2015), et les sept autres à long terme (au plus tard le 31 décembre 2015).

« Nous avons encore une grande marge de progression, et nous devons accélérer le rythme des réformes » a recommandé le Chef du Gouvernement tout en se félicitant des réformes déjà entreprises qui ont permis au pays de progresser de dix points lors du dernier classement du rapport Doing Business 2014 publié en octobre 2013 en passant de la 177ème place en 2013 à 167ème au classement Doing Business 2014.

A cet effet, il a encouragé les projets visant à s'inspirer des expériences des pays considérés comme les bons élèves dans ledit rapport comme Rwanda, Singapour, Hong-Kong.

Cela contribuera à « maintenir durablement la Côte d'Ivoire dans le peloton de tête des grands pays réformateurs » et « hisser la Côte d'Ivoire aux premiers rangs du Classement Doing Business à moyen terme, au moins dans les cinquante premiers pays » a soutenu Daniel Kablan Duncan.

La représentante résidente de la SFI, filiale du Groupe de la Banque Mondiale, Mme Cassandra Colbert, dans son allocution, n'a pas manqué de saluer les efforts fournis par la Côte d'Ivoire pour parvenir au niveau actuel.

Il faut signaler que le rapport Doing Business 2015 sera publié en Octobre 2014 et l'agenda des réformes qui a été remis au Gouvernement est pour le compte du rapport Doing Business de 2016 qui tiendra compte des réformes opérées sur la période de Juin 2014 à Mai 2015.

LA CÔTE D'IVOIRE SE DOTE DE MOYENS POUR LE SUIVI DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS

Le Comité national de suivi-évaluation des investissements privés (CSIP) qui a pour objectif central de capter le flux des investissements privés en Côte d'Ivoire, a été présenté ce vendredi, 26 septembre 2014 au Premier ministre ivoirien, SEM Daniel Kablan Duncan, à son cabinet à Abidjan Plateau, avant le démarrage effectif de ses activités.

C'est au cours de cette audience de travail que le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis a décliné les axes majeurs d'intervention de cet outil de suivi et de traçabilité des flux d'investissements privés dont notre pays s'est doté.

Il s'agira de réaliser les études d'impact socio-économiques sur les investissements privés et aussi d'assurer le suivi-évaluation des entreprises créées au Guichet Unique du CEPICI. Il faudra savoir ce qu'est devenue telle entreprise créée à telle période ainsi que son impact socio-économique.

En effet, sur toute la période 2013, le CEPICI a capté à partir du code des investissements, 514 milliards

de FCFA de capitaux privés alors que le cadrage macro du Ministère de l'Économie et des Finances a enregistré 1 235 milliards de FCFA. Sur la même période, le CEPICI a favorisé à travers son Guichet Unique, la création de 2 775 entreprises alors que 3 191 entreprises ont été enregistrées à la CNPS.

Ce dispositif national de suivi-évaluation des investissements devra fournir régulièrement des chiffres exacts et exhaustifs des investissements privés en Côte d'Ivoire.

Le CSIP qui est initiative du CEPICI inclut plusieurs entités publiques et privées parmi lesquelles le CIRES en qualité d'expert scientifique, l'INS, la DGI, la BRVM, etc.

L'organe de décision est présidé par la Primature, tandis que le CEPICI et le CIRES assurent respectivement la 1ère et la 2ème vice-présidence.

Le Secrétariat Technique est subdivisé en cinq groupes de travail sectoriels.

Ces groupes de travail ont pour mission de collecter les données sur les entreprises privées, de traiter et synthétiser ces données en termes d'indicateurs et d'élaborer le rapport du suivi-évaluation des investissements privés et les entreprises créées au Guichet Unique du CEPICI.

Après sa mise en place le 14 août 2014, le CSIP qui est déjà à l'œuvre prévoit l'organisation des enquêtes terrain sur les entreprises créées au Guichet Unique et les investissements privés.

A son tour, Daniel Kablan Duncan, a salué l'initiative, car « ces informations, quand elles sont bonnes, elles peuvent attirer d'autres investisseurs », a-t-il relevé. « C'est important qu'on puisse avoir ces données » a insisté le Chef du Gouvernement ivoirien.

« *C'est bien de dire que le secteur privé est le moteur de la croissance économique, mais c'est mieux de le prouver par des chiffres* »

a soutenu M. le Premier Ministre qui a apprécié « la variété des structures au niveau de la composition » du CSIP.

Tout en encourageant les membres au travail, il a souhaité qu'après la publication du premier rapport annuel, il y ait des rapports trimestriels en vue de communication en Conseil des Ministres. Le DG du CEPICI et les autres membres du CSIP ont tenu à rassurer le Premier Ministre sur l'exécution de sa recommandation.

ZOOM SUR...

Zoom Sur est une rubrique de mise en lumière d'un service du CEPICI.

Ici, le service au menu est présenté sous toutes ses facettes pour que vous, les lecteurs, connaissiez au mieux le fonctionnement et les prestations du centre de promotion des investissements de Côte d'Ivoire qui est le CEPICI.

Dans ce numéro, Zoom est Sur le Guichet des Formalités d'Entreprise. Ce service a à sa tête, une coordonnatrice Mme AKOU Danielle. Elle s'est prêtée à nos questions pour lever un coin de voile sur les prestations du Guichet des Formalités d'Entreprises.

Le Guichet des Formalités d'Entreprises est un service de la Direction du Guichet Unique des Formalités d'Entreprise (GUFÉ). Il est en charge de la création des entreprises.

CHEMINEMENT DU DOSSIER

Pendant que l'investisseur est absent des locaux du Guichet Unique, son dossier fait le tour des services. Il part d'emblée à l'enregistrement, puis chez le greffe, à la direction des impôts, à la CNPS. Au terme de ce périple, l'opérateur a pour le compte de son entreprise, un registre de commerce, un compte contribuable et un compte employeur.

Outre ces comptes, il peut avoir droit à un code importateur et une boîte postale s'il en fait la demande. Ces deux services sont des accessoires. En d'autres termes, il ne lui est pas fait obligation d'en disposer s'il ne les juge pas opportuns pour ses affaires.



Mme Akou Danielle, Coordonnatrice du Guichet des Formalités d'Entreprises

LES ETAPES DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Pour créer une entreprise au Guichet des Formalités d'Entreprise, l'opérateur doit tout d'abord se rendre sur le site web du CEPICI (www.cepici.gouv.ci) pour télécharger le modèle de déclaration de souscription et de versement et la liste des pièces à fournir pour la constitution de son dossier.

Aussi faut-il préciser que l'opérateur doit produire un contrat de bail qu'il doit soumettre à l'enregistrement avant la création de son entreprise. Mais si l'enregistrement n'a pas été fait avant, le Guichet des Formalités d'Entreprise se proposera de le faire. Cette prestation peut générer des coûts forfaitaires.

En somme, le Guichet des Formalités d'Entreprise est l'un des leviers du CEPICI dans son fonctionnement. Il est l'interlocuteur indispensable des investisseurs, de tous ceux qui veulent créer leur entreprise. L'accueil chaleureux et la célérité dans le traitement des

Une fois, son dossier constitué, il se rend physiquement au Guichet Unique situé à Abidjan-Plateau, Immeuble le Djékanou, pour la création de son entreprise. Il est reçu par des chargés d'informations qui vérifient les pièces constitutives de son dossier.

Ensuite, son dossier est enregistré, c'est-à-dire saisi dans la base de données du Guichet Unique et il lui est attribué un numéro. Il lui est également délivré un récépissé de dépôt portant le coût de la procédure, la date et l'heure de retrait du dossier.

Après quoi, il est redirigé vers la caisse pour s'acquitter des montants à lui signifiés sur le récépissé. Et il n'attend plus que la date de son rendez-vous pour retirer le dossier de son entreprise créée.

A ce niveau, il faut signaler que les entreprises se créent dans un temps maximal de 24 heures.

Et pour les entreprises de type SARL avec un capital inférieur ou égal à 10 millions de FCFA, l'opérateur ne paie que 15.000 FCFA comme frais dont 10.000 FCFA au titre du registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) et 5.000 FCFA pour le certificat de dépôt.

dossiers sont des facteurs qui ont permis à ce service d'enregistrer plus de 5.000 entreprises créées depuis le début de l'année.

Mme AKOU encourage à cet effet, tous les investisseurs à fréquenter le Guichet des Formalités d'Entreprises pour bénéficier de ses prestations.

“ Pour l'année 2015, des réformes seront encore engagées pour d'avantage de réductions de coûts et de délais de création d'entreprise, a-t-elle assuré. ”



INFORMER | GUIDER | ASSISTER

LE CEPICI VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

Pour toutes informations, contactez le CEPICI
au + 225 20.31.14.00 ou sur www.cepici.gouv.ci



LE CEPICI, aux côtés du Chef de l'Etat pour attirer les investisseurs coréen



La Côte d'Ivoire ambitionne de devenir le premier partenaire africain des échanges économiques et commerciaux de la République de Corée, qui en demi-siècle, a réussi à se hisser au rang de la 12ème puissance économique mondiale.

Les cadres de rencontre et d'échanges avec les autorités et les opérateurs économiques ont été ainsi multipliés à l'occasion de la visite officielle du Président de la République, SEM Alassane Ouattara, du 6 au 9 octobre 2014 dans ce pays.

Le Directeur Général du CEPICI a pris part aux audiences du Chef de l'Etat ivoirien accordées notamment à la KOICA, qui est l'Agence Coréenne de Coopération Internationale, et la banque EXIMBANK et Dongsang Engineering Co.

M. Emmanuel ESSIS a, à cet effet, pris le soin de « vendre » la destination Côte d'Ivoire, en expliquant à son auditoire l'attractivité du climat des affaires dans le pays.

La journée du mardi, 7 octobre 2014 a été marquée par le déjeuner officiel au Palais Bleu (palais présidentiel de la République de Corée) à l'invitation du Chef de l'Etat coréen, S.E. Mme Park Geun-hye.

Le 08 octobre, un séminaire d'affaires dénommé « investir en Côte d'Ivoire » a été organisé par le CEPICI, rassemblant plus d'une trentaine d'hommes d'affaires représentant de grandes entreprises coréennes dont certaines sont déjà installées en Côte d'Ivoire.

Il s'est ensuite tenu, à l'initiative de la KCCI (Chambre de commerce et d'industrie coréenne), un déjeuner d'affaires qui a réuni le PDG, Vice-Président, DG, DGA d'environ 80 entreprises dont Hyundai, KOLON Industries Inc, KOTRA (équivalent du CEPICI), Dongsang Engineering Co, KOICA, etc.

A ce déjeuner d'affaires, le Chef de l'Etat ivoirien a, à son tour, encouragé ces institutions à venir investir en Côte d'Ivoire car, elle offre de nombreuses opportunités d'affaires avec un cadrage macroéconomique satisfaisant et un environnement des affaires sécurisé.

Il faut noter que plusieurs protocoles d'accord ont été signés entre les ministères ivoiriens et coréens pour accroître les échanges économiques et commerciaux entre les deux pays.

La signature de protocoles d'accord est également prévue entre d'une part le CEPICI et le KOTRA et d'autre part, entre le KCCI et la CCI-CI.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES la Côte d'Ivoire à l'école de Singapour

Le CEPICI conduit depuis le vendredi, 17 octobre 2014, une délégation à Singapour en vue de s'inspirer du modèle de ce pays en matière d'amélioration de l'environnement des affaires.

Au cours de cette mission dans ce pays classé économie la plus performante par le rapport Doing Business 2014 et 2013, il s'agit pour les acteurs ivoiriens impliqués dans les réformes de l'amélioration de l'environnement des affaires de s'enrichir des modèles et expériences singapouriens en matière de création d'entreprise, d'octroi du permis de construire, de commerce transfrontalier, de protection des investisseurs et de règlement de l'insolvabilité.

“ La délégation du CEPICI s'imprénera des facteurs qui fondent la réussite de Singapour ”

La délégation qui est dirigée par le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis s'imprénera des facteurs qui fondent la

réussite de Singapour dans ces différents domaines de réformes.

Elle s'inspirera également des contraintes de mise en œuvre afin d'anticiper les éventuelles difficultés au moment de l'implémentation de ces réformes en Côte d'Ivoire.

En termes de réformes de l'environnement des affaires, Singapour est cité comme l'un des meilleurs exemples au monde, eu égard à ses performances reconnues par les derniers rapports Doing Business.

En effet, c'est depuis 2009 que ce pays a mis en place la création d'entreprise en ligne. Il détient la meilleure performance mondiale en matière de commerce transfrontalier, 2ème en protection des investisseurs, 3ème mondial dans les indicateurs tels que l'obtention de prêt et l'octroi de permis de construire.

Classée dans le top 10 des meilleurs pays réformateurs au monde dans le rapport Doing Business, la Côte d'Ivoire entend améliorer davantage son environnement des affaires pour un meilleur rang dans le Rapport Doing

Business, et surtout attirer encore plus d'investisseurs en vue d'atteindre son objectif d'émergence à l'horizon 2020.

C'est dans ce contexte que le choix a été porté sur Singapour pour aller à son école de réformes du climat des affaires.

La délégation ivoirienne est composée du CEPICI, de l'administration publique représentée par le ministère de la Construction et celui de la Justice, et du secteur privé.

INVESTISSEMENTS :

Des hommes d'affaires tunisiens frappent à la porte de la Côte d'Ivoire



Une délégation de douze entreprises tunisiennes a séjourné du 22 au 25 septembre 2014, en Côte d'Ivoire dans le cadre de la mission Tunisian Business Day, pour d'une part, nouer des contacts de partenariat avec des entreprises ivoiriennes et d'autre part, explorer les opportunités d'installations dans le pays.

Avant le terme de cette mission, ces entreprises ont rencontrés le CEPICI pour avoir les informations sur l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire.

Reçus par le Directeur Général Adjoint du Centre, Mme Solange AMICHIA et ses collaborateurs, ces hommes et femmes d'affaires tunisiens ont été instruits sur les potentialités économiques et les avantages d'investissements qu'offre le pays.

Présentant la mission et les ambitions du CEPICI, le Directeur de l'Attraction des Investissements du CEPICI, M. Ahmed DIOMANDE a soutenu que « le développement du pays va essentiellement reposer sur l'apport des investisseurs ».

Se disant très touchée par l'accueil chaleureux que le CEPICI leur a réservé et surtout par l'importance des informations qui ont été fournies, la chargée de Communication de l'agence Classe Export, (co-organisateur de la mission) Amina Ben Messaouda a annoncé que dans peu de temps, « le guichet unique sera très sollicité par les Tunisiens ».

La rencontre a donc été « très intéressante pour les entreprises spécialisées dans la production de meubles et la menuiserie aluminium qui envisagent d'ouvrir des unités de production en Côte d'Ivoire » a-t-elle signalé.

Le concept « Tunisian Business Day » qui est une mission qui est organisée chaque année est matérialisé par des rencontres B2B, des networking cocktails pour nouer des contacts avec des entreprises, créer des relations entre des entreprises tunisiennes avec leurs homologues des autres pays.

Au cours de cette édition à Abidjan, il s'est agit, pendant trois jours, de rencontrer directement des entreprises ivoiriennes à leur siège respectif pour consolider leur partenariat.

Les entreprises qui ont effectué le déplacement d'Abidjan sont spécialisées dans les domaines de la menuiserie, de l'immobilier, de l'électronique, de la santé, des télécommunications, de l'agro-alimentaire, des BTP, du froid, les constructions métalliques et mécaniques, fait-on noter.

FORUM SUR L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE : le CEPICI et le JETRO nouent d'importants contacts



La participation du CEPICI au forum sur l'Investissement en Afrique (AIPF, African Investment Promotion Forum) organisé du 29 septembre au 1er octobre 2014 à Tokyo au Japon a permis d'obtenir d'importants rendez-vous d'investissements avec le JETRO (Japan External Trade Organisation), qui est l'agence japonaise de promotion du commerce extérieur.

En présence de plus de 300 opérateurs économiques japonais, le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis, qui conduisait la délégation ivoirienne, a prôné « la destination Côte d'Ivoire » en mettant en lumière, les nombreuses potentialités économiques qu'offre le pays.

Au terme des échanges, la Côte d'Ivoire obtient l'organisation de la prochaine édition dudit forum qui se tiendra désormais une fois par an. Outre la création de partenariat entre les opérateurs économiques ivoiriens et japonais, il a été également décidé à cette occasion, de l'organisation au premier trimestre de l'année 2015, d'une mission économique japonaise en Côte d'Ivoire.

A la tribune de l'AIPF, devant les hauts responsables des agences de promotion des investissements et du JETRO et des Ambassadeurs de la Côte d'Ivoire, du Nigeria, de l'Afrique du Sud, de la Tanzanie, du Kenya, du Maroc et de l'Égypte, Emmanuel Essis a encouragé les hommes d'affaires japonais « à investir maintenant en Afrique », tout en les invitant à « briser la barrière de la peur de l'Afrique ».

Il faut signaler que ce forum fait suite à la déclaration de Yokohama à la TICAD V

(Tokyo International Conference on African Development tenue du 1er au 3 juin 2013) prônant le développement des échanges entre l'Afrique et le Japon.

Il vise le renforcement des relations par la création d'un cadre de collaboration dynamique entre le JETRO et les agences de promotion des pays africains. Par ailleurs, il aidera à susciter l'intérêt des entreprises japonaises à investir en Afrique, fait-on noter.

Au cours de son séjour en terre nipponne, le DG du CEPICI a eu d'importantes rencontres avec les hauts dirigeants des sociétés SOJITZ corporation, Mitsubishi, Nec corporation et Marubeni.

Après le Japon, c'est la Corée du Sud qui accueille du 2 au 12 octobre 2014, la délégation ivoirienne dans son périple asiatique en quête d'investissements en Côte d'Ivoire.

APRÈS SA NOMINATION, Thierry Tanoh s'imprègne des réalités du CEPICI



Le Ministre, Secrétaire Général Adjoint de la Présidence de la République de Côte d'Ivoire, M. Thierry Tanoh a effectué une visite de travail, ce lundi, 22 septembre 2014 au CEPICI pour s'imprégner des réalités du Centre qui est une structure sous tutelle de la Présidence de la République.

Thierry Tanoh, se disant bien au fait de la portée des actions du CEPICI, affirme être venu « s'enquérir de visu sur ce qui était fait... et je vois que beaucoup de choses ont été accomplies ».

Car, la sollicitation « des services du CEPICI est énorme » a-t-il ajouté.

“ *C'est une institution qui a son rôle à jouer dans tout ce qui est structure économique mise en place par le gouvernement* ”

a reconnu l'économiste et expert-comptable ivoirien, anciennement Directeur Général de la banque panafricaine Ecobank.



“ *Le soutien aux entreprises nationales et internationales est un devoir important pour attirer les investisseurs dans notre pays* ”

Dans les locaux du CEPICI, il a eu droit à une visite guidée du Guichet Uniques des Formalités d'Entreprises (GUFÉ).

Ensuite, il a pris part à une rencontre avec le Comité de Gestion qui s'est tenue dans la salle de Conférence du CEPICI au cours de laquelle, le Directeur Général, M. Emmanuel Essis a fait une présentation détaillée du Centre et de ses activités.

Avant de prendre congé de ses hôtes, il a recommandé au personnel de « continuer de travailler dans l'intégrité et de continuer à œuvrer afin que le tissu économique de la Côte d'Ivoire se développe avec de plus en plus de participation du secteur privé ».

M. Thierry Tanoh, brillant économiste a fait ses classes dans la prestigieuse université américaine, Harvard, où a été formé le Président des Etats-Unis, Barack Obama.

Après ses études, il intègre la société financière internationale (SFI), filiale de la Banque Mondiale où il gravit les échelons pour y occuper à partir du 1^{er} juillet 2008, le poste de Vice-président pour l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine, Caraïbes et Europe de l'Ouest.

C'est le 12 septembre dernier, que le Chef de l'Etat ivoirien, SEM Alassane Ouattara a procédé à sa nomination en tant que Secrétaire Général Adjoint de la Présidence avec rang de Ministre au même titre que M. Philippe Serey-Effel, rappelle-t-on.

BILAN 2014 : près de 6.000 entreprises créées par le CEPICI

Le CEPICI a enregistré 5983 entreprises créées de janvier à novembre 2014, a affirmé ce mardi, 09 décembre à l'hôtel Pullman à Abidjan-Plateau, le Directeur Général du Centre, M. Emmanuel ESSIS qui présentait lors de la conférence de presse, le bilan annuel des activités du CEPICI.

Le Directeur Général a ajouté aussi que le CEPICI a capté en cette année, 400 milliards de FCFA en termes d'investissements au cours de cette même année. Les performances enregistrées par le CEPICI ont été confirmées par le rapport Doing Business 2015 qui maintient la Côte d'Ivoire dans le Top 10 des meilleurs pays réformateurs au monde, s'est félicité M. Emmanuel ESSIS.

Pour lui, « la volonté du Gouvernement ivoirien de faire des réformes est certaine ». Cette volonté impacte positivement l'environnement des affaires qui s'améliore au fil du temps. La Côte d'Ivoire devient plus attractive, en témoigne le forum international Investir en Côte d'Ivoire (ICI 2014) qui a vu la participation de plus de 5000 opérateurs économiques issus de tous les continents.

Revenant sur le bilan du forum ICI 2014, le Directeur Général du CEPICI, a indiqué que 38 projets d'un montant global de 1 694 milliards de FCFA qui sont exécutés ou en début d'exécution. Ces

projets représentent 65% des intentions d'investissements récoltés au terme dudit forum dont la prochaine édition est prévue pour l'année 2016 au cours de laquelle l'on pourrait attendre 10.000 participants.

La Caravane nationale Entreprendre en Côte d'Ivoire qui a été initiée pour promouvoir l'entreprenariat local et impulser le développement des régions, a aussi connue un très fort engouement de la part des populations de l'intérieur du pays qui « avaient vraiment soif d'information », s'est-il réjoui.

Cette activité sera rééditée dans les zones Nord-ouest, Ouest, Sud et Est, a annoncé M. Emmanuel Essis devant un public composé en plus de la presse, des représentants des collectivités locales et des organismes internationaux.

Pour l'année 2015, les défis du CEPICI sont grands. Il s'agit d'améliorer davantage le climat des affaires en faisant « figurer la Côte d'Ivoire parmi les 100 premières économies mondiales dans le classement Doing Business ».

Et la seconde édition de Diaspora For Growth qui aura lieu du 30 au 31 janvier 2015 à Abidjan, sera l'une des principales attractions de cette année.

Au total, le grand challenge du CEPICI selon le Directeur Général, M. Emmanuel ESSIS, c'est de « devenir une agence de promotion des investissements performante de renommée internationale ».



PROMOTION DES INVESTISSEMENTS : Le CEPICI s'inspire du cas Rwandais



Le CEPICI conduit depuis le lundi, 15 septembre 2014, une mission d'étude à Kigali auprès de son homologue, le Rwanda Development Board (RDB) pour s'inspirer de son expérience en matière de promotion et d'attraction des investissements.

Le séjour de la délégation ivoirienne se poursuit jusqu'au samedi, 20 septembre 2014. Outre le Guichet Unique et le Service Environnement des Affaires, la délégation est aussi composée des représentants du Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget, de la Direction Générale des Impôts et de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Selon le Rapport Doing Business qui note et classe les économies en

termes de réformes pour l'amélioration de l'environnement des affaires, le Rwanda est le deuxième pays réformateur en Afrique et occupe le 32^{ème} rang au niveau mondial sur 189 pays.

“ transformer le pays en une plaque tournante mondiale dynamique pour les entreprises, l'investissement et l'innovation... ”

Le rapport indique que le Rwanda est, en Afrique subsaharienne depuis 2005, le pays ayant le plus amélioré son climat des affaires en le réglementant.

Ce séjour du CEPICI au Rwanda fait suite à une fructueuse et enrichissante mission rwandaise de promotion et de prospection économique et commerciale menée en Côte d'Ivoire du 28 juillet au 02 août 2014, rappelle-t-on.

L'invitation de la partie rwandaise vise également à permettre à la partie ivoirienne de poursuivre et d'approfondir les contacts et échanges amorcés lors de la récente mission d'Abidjan.

L'agence de promotion des investissements du Rwanda a pour ambition de transformer le pays en une plaque tournante mondiale dynamique pour les entreprises, l'investissement et l'innovation, signale-t-on.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES : La Côte d'Ivoire fait la promotion des réformes



Le Gouvernement ivoirien a décidé de faire connaître aux opérateurs économiques et au grand public, les réformes réalisées pour l'amélioration de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire.

Pour démarrer cette campagne de communication, le Premier Ministre, SEM Daniel Kablan DUNCAN a animé le vendredi, 12 décembre 2014, une conférence de presse à son cabinet à Abidjan-Plateau.

A cette occasion, il a présenté officiellement les résultats de la Côte d'Ivoire dans le classement du rapport Doing Business 2015 publié le 29 octobre 2014 par la Banque Mondiale. Dans ce

rapport, la Côte d'Ivoire a encore progressé en matière d'assainissement du cadre des affaires, se maintenant d'ailleurs dans le top ten des meilleurs pays réformateurs au monde.

« L'accélération et l'intensification de la mise en œuvre de toutes ces réformes ont également permis à notre pays de satisfaire aux conditions requises pour être éligible au programme du Millenium Challenge Corporation (MCC) » a faire remarquer le Chef du Gouvernement de la Côte d'Ivoire.

Pour M. Duncan, « ces performances ont une seule explication : le travail, le travail et le travail ». Il a relevé qu' « aujourd'hui, en matière

de Doing Business, l'objectif des réformes est de réduire les délais, les coûts de tous les actes économiques, de sécuriser et simplifier les démarches administratives relatives aux investissements privés ».

Et « le rôle de la presse sera déterminant pour faire connaître ces réformes aux opérateurs économiques, mais également à nos populations » a fait savoir le Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget.

En présence du Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel ESSIS, le Premier Ministre a encouragé l'agence de promotion des investissements de Côte d'Ivoire à « poursuivre et renforcer son partenariat avec les organes de presse et les médias pour une communication toujours plus forte et dynamique » autour des réformes qui sont opérées dans le milieu des affaires.

Meilleurs Voeux 2015

CEPICI

LE GUICHET UNIQUE DE L'INVESTISSEMENT
EN CÔTE D'IVOIRE



*Le Directeur Général et l'ensemble du personnel du CEPICI
vous souhaitent une excellente année 2015 !
Puissent tous vos projets d'investissements se réaliser.*